



Pour des raisons indépendantes de notre volonté, des changements peuvent intervenir dans la composition des menus.

La loi Egalim impose un repas végétarien par semaine.

Un plat de substitution est systématiquement prévu pour remplacer la viande de porc



	01/01 au 05/01	08/01 au 12/01	15/01 au 19/01	22/01 au 26/01	29/01 au 02/02
LUNDI		Salade Edam Sauté de veau Semoule Compote	Crêpe au fromage Foie de veau Purée Fromage Fruit	Oeuf mayonnaise Couscous de légumes Fruits Fromage	Salade haricot vert Agneaux Blé Yaourt
MARDI		Carottes rapées Lasagnes végétariennes Yaourt Biscuit	Potage Riz cantonnais Fromage Fruit	Salade Poisson Choux romanesco Yaourt Fromage	Salade frisé Pâte bolognaise végétarienne Yaourt
JEUDI		Salade verte aux pommes Poisson provençale Carottes vichy Yaourt	Batavia Poisson Petits pois carottes Pâtisserie	Céleri Filet de poulet Haricot blanc Fruits Fromage	Jambon Poisson Chou Bruxelles Fromage Fruits
VENDREDI		Saucisson à l'ail Sauté de dinde Coquilleton Fromage Fruit	Endives Edam Burger de veau Patate douce Fruit	Betterave Sauté de veau Tortis Fruit Fromage	Choux blanc au curry Omelette pomme de terre maison Yaourt

14 allergènes listés par le règlement n° 1169/2011

